



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement du 23 septembre 2025 à l'Édifice Boileau, local 108

Étaient présents :

Nathalie Viel	Présidente – Directrice, CJE de Lachine et l'Ouest de l'Île
Louise Guillotin	Vice-présidente – Directrice, Corporation l'Espoir
Stéphane Perrier	Directeur – CÉA de LaSalle
Dida Simone Arsenault-May	Enseignante – Intégration sociale
Sylvain Tremblay	Enseignant – Francisation
Claudia Andrea Abdala Reyes	Technicienne en éducation spécialisée - CÉA de LaSalle
Brigitte Cianciulli	Secrétaire de centre – CÉA de LaSalle

1. Ouverture de la réunion

M. Perrier souhaite la bienvenue à tous et déclare l'ouverture de la réunion à 16 h 10.

2. Constatation des présences

Un tour de table est fait afin de présenter les nouveaux membres (v. point 7). M. Perrier explique qu'idéalement un élève de chaque édifice devrait participer au conseil. Bien que ce soit plus difficile pour un élève de l'édifice LaSalle de participer vu la barrière langagière (élèves en francisation). Nous tenterons de trouver un élève de Boileau. Cela dit, il est établi que nous avons le quorum.

3. Questions du public

Il n'y a aucun membre du public présent, donc aucune question du public. Cela dit, il est suggéré d'annoncer les dates de nos rencontres (ex. sur notre site, sur les réseaux sociaux ou dans le journal du quartier) afin que le public puisse se joindre à nos rencontres.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Viel fait la lecture de l'ordre du jour. On demande quand le Plan de lutte sera présenté et M. Perrier atteste qu'il sera présenté à la prochaine réunion, soit le 11 novembre. L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point *Pétition des élèves de Boileau*.

**Proposé par M. Tremblay
Appuyé par M^{me} Guillotin**

5. Lecture et adoption des procès-verbaux du 10 juin 2025

Un court temps de lecture est alloué afin que chacun puisse avoir le temps nécessaire de lire le procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement. Le procès-verbal est ensuite adopté, sans modification.

**Proposé par M^{me} Guillotin
Appuyé par M^{me} Cianciulli**

6. Confirmation de la présidence ou vice-présidence

M. Perrier demande à M^{mes} Viel et Guillotin si elles comptent renouveler leur engagement en tant que présidente et vice-présidente du conseil d'établissement. Les deux renouvellent leur mandat auprès du conseil d'établissement. Tous les membres expriment leur gratitude de leur participation au sein du conseil d'établissement.

Proposé par M^{me} Guillotin

Appuyé par M. Tremblay

7. Présentation des nouveaux membres et tour de table

M. Perrier présente les deux nouveaux membres du conseil d'établissement, soit M^{me} Claudia Andrea Abdala Reyes, technicienne en éducation spécialisée à l'édifice Boileau et M^{me} Dida Simone Arsenault-May, enseignante en intégration sociale à l'édifice Boileau. Un tour de table est ensuite fait afin que les autres membres puissent se présenter à leur tour.

8. Retour sur la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

Il est établi que tous liens et informations nécessaires ont bien été partagés avec les nouveaux membres. Cependant, vu que M^{me} Abdala Reyes vient de se joindre au comité ce jour même, elle n'a pas encore eu l'occasion de consulter l'information. Mme Arsenault-May, pour sa part, a eu le temps de visionner les capsules et les fiches techniques, mais il lui reste encore un peu de lecture afin de compléter le tout.

9. Point d'information de la direction : Portail du Centre

9.1 Francisation

La réalité des faits est que nous sommes un prestataire du MIFI. Nous avons obtenu l'autorisation du CSSMB de fonctionner avec un maximum de 15 groupes pour l'année 2025-2026. Nous avons actuellement 12 groupes pour cette première session, soit 204 élèves dès le début de la session, mais avec les inscriptions retardataires, nous avons maintenant 216 élèves. De plus, nous avons ajouté un groupe en Francisation Alpha à notre offre (inclus dans les 12 groupes). Ce dernier a débuté le 8 septembre.

L'objectif est, dans la mesure du possible, d'ajouter des groupes pour atteindre le nombre de 15. En tenant compte du départ des élèves du niveau 8, nous pourrions accueillir 120 nouveaux élèves.

9.2 Participation sociale

Ce programme a repris à l'automne avec 4 groupes. Celui-ci va bien ; nous avons 3 groupes francophones en PS et un groupe anglophone. Les groupes de PS ont un nombre de 15 à 19 élèves. Bien qu'il n'y ait pas de liste d'attente, ce serait bien de pouvoir avoir un autre groupe. Cela dit, M^{me} Fay, la psychoéducatrice, dit que c'est l'une de nos meilleures années.

Nous sommes dans l'implantation du nouveau programme de participation sociale. Ce nouveau programme inclut des évaluations formelles. L'objectif du programme est d'offrir les outils nécessaires aux élèves afin qu'ils puissent s'intégrer dans le milieu du travail.

Nous avons fait une campagne publicitaire pour le programme de PS. Cette campagne a généré 52 demandes d'informations. Nous allons revoir les mots utilisés de la campagne pour nous assurer qu'elle cible la bonne clientèle.

9.3 Développement d'habiletés spécifiques (DHS)

Nous avons 1 groupe de DHS, destiné aux élèves moins autonomes. Nous avons également 2 groupes chez des partenaires externes : un groupe à la Maison Véro-Louis et un groupe au Regroupement pour la Trisomie 21 (RT21). Ces groupes demandent des ajustements dus à la distance des lieux de formation et en fonction de la clientèle desservie. La projection de cette offre externe est de maintenir un bon service et de développer de nouveaux partenariats.

Question : Est-ce qu'il y a de l'aide dans la classe pour ces deux derniers programmes ?

Réponse : Il est difficile d'offrir un service de soutien en classe parce que nous n'avons pas de budget au secteur des adultes. Le centre a, depuis plusieurs années, décidé d'ajouter au budget l'embauche d'une psychoéducatrice et d'une technicienne en éducation spécialisée. Pour les groupes externes, nous avons le soutien des intervenants déjà sur place offert par ces organismes. Il y a des défis, mais pas constamment.

9.4 Nouvelles offres

9.4.1 Alphabétisation

Nous visons un groupe à LaSalle et un groupe à la bibliothèque de Lachine. Nous savons qu'il existe une clientèle ayant ce besoin, mais ils sont difficiles à rejoindre parce qu'ils ne savent pas lire. Les publicités ne fonctionnent donc pas pour rejoindre cette clientèle. Il faudra utiliser les partenaires (ex. TDS – table de développement sociale) pour du référencement.

9.4.2 ÉVA

Ce programme est un mélange de la Participation sociale et l'Alphabétisation, avec des mathématiques et du français. Nous devons développer une relation étroite avec les écoles secondaires pour rencontrer les élèves potentiels et leurs parents.

En résumé, parmi les deux édifices, nous comptons 304 élèves en ce début d'année scolaire.

10. Utilisation du montant de 375 \$ destiné au conseil

Il est décidé que nous conservons le 375 \$ destiné au conseil d'établissement. S'il y a un résiduel à la fin de l'année, nous pourrions voir la possibilité de faire quelque chose de spécial pour les élèves.

**Proposé par Mme Arsenault-May
Appuyé par Mme Abdala Reyes**

11. États de fonds à destination spéciale

Il y a environ 35 000 \$ à 40 000 \$ dans les fonds à destination spéciale. Il reste 15 000 \$ à 20 000 \$ à Boileau (moins d'argent, mais plus fractionné), donc le reste est destiné pour LaSalle. Il y a un comité qui gèrera ceux-ci. Le détail de ceux-ci sera présenté avec budget à la prochaine réunion.

12. Projet : Formation en entretien ménager – CJE – CFPL

Nous collaborons avec le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) et le Centre de formation professionnelle de Lachine (CFPL) afin de développer un projet en conciergerie, où les jeunes (avec déficience) recevront une formation qualifiante et rémunérée. Ce projet a pour but d'aider les élèves à s'intégrer dans un domaine qui est bien rémunéré (19-20 \$/heure). S'ils ont les habiletés, ils pourront faire le DEP en entretien général d'immeuble ou passer directement en entreprise. Entre autres, M. Perrier

propose les élèves de la FRAL. Cependant, nous sommes limités par l'âge, car ce projet est pour les élèves de 18 à 35 ans.

13. Conseillère en orientation – nouvelle

Nous avons un nouveau poste de conseillère en orientation, c'est-à-dire celui de Mme Maude Boulay-Parizeau. Sa tâche est répartie entre les deux édifices, soit 3 jours à LaSalle et 2 jours à Boileau. Elle a déjà commencé à offrir du soutien auprès des élèves de francisation. Par exemple, elle aide actuellement les élèves de niveau 8 (qui devraient terminer la formation à la fin de la session) afin de le guider vers la prochaine étape de leur cheminement (c.-à-d. voir les programmes de formation professionnelle, la recherche d'emploi, etc.). De plus, elle effectuera la distribution d'affiches et de signets présentant notre offre d'alphabétisation. Ce sera l'occasion de développer son réseau auprès des organismes communautaires et faire de la prospection.

14. Présentation du nouveau sigle pour les cours iPad – FBC

Nous anticipons 12 groupes par session pour les cours iPad. Ces cours sont destinés aux retraités. Le tout fait partie de la Formation de base commune (FBC). Nous avons donc dû changer le sigle pour celui de l'Alphabétisation et les élèves devront être évalués (pas d'examen, mais une évaluation d'atteinte d'objectifs). Le financement est le même. Le retrait de ce cours du secteur de la participation sociale nous permettra d'obtenir des statistiques plus précises de la PS.

**Proposé par M. Tremblay
Appuyé par M^{me} Cianciulli**

15. Présentation des 5 priorités

Il y a plusieurs possibilités de projets dans l'ensemble du centre : les élèves de la FRAL ont un bagage, donc un projet de cuisine à LaSalle pourrait être envisagé ; le potager à Boileau a bien fonctionné et les élèves du groupe de Mme Guillotin nous ont offert un coup de main cet été en arrosant les plantes (merci à vous tous !) ; M. Luc Lefebvre, enseignant à LaSalle, a planté un nouvel arbre sur le terrain de la bâtisse à LaSalle. Cela dit, voici les 5 priorités pour 2025-2026 :

1. Mettre en place une démarche d'accompagnement des élèves.
2. Mettre en place les Normes et modalités : il y a un comité pour cela, car il faut le mettre à jour.
3. Élaborer les moyens et les modalités du Plan éducatif.
4. Favoriser la transition entre FGJ et FGA, vers le marché du travail afin d'augmenter le nombre d'élèves en Participation sociale, en francisation et en Alphabétisation.
5. Faire connaître le Centre dans la communauté.

16. Présentation des comités

M. Perrier présente la liste des comités et explique le rôle de chacun de ces comités. Il partage ensuite quelques projets que ses comités ont déjà en tête de faire :

- **Dev. Durable** : projet de recyclage ; gestion des déchets ; collecte de piles et de stylo ; autres.
- **Activité étudiante** : les mesures sont utilisées pour ce comité en particulier ;
- **EBP** : déterminer les besoins de formation, d'outils et de stratégies pour les enseignants et élèves ;
- **CPEE** : comité consultatif des enseignants comme pour la distribution des tâches, le réaménagement des bureaux, les attestations d'absences ;
- **ILP** : Il y a un budget annuel pour le perfectionnement des enseignants et leur remplacement ;

- **SCP (soutien comportement positif)** : Dîner avec directeur ; journée récompenses, carte cadeau pour le café ; matériel scolaire ; etc. ;
- **Réseaux sociaux** : Il est possible que la nouvelle conseillère en orientation soit chargée de ce projet, mais il faut faire attention de ne pas la surcharger, car elle a déjà beaucoup à faire.

17. Varia

17.1 Pétition des étudiants de Boileau : Vu les nouveautés du programme de participation sociale, l'horaire des élèves à Boileau a dû être modifié afin d'accommoder les nouveaux aspects du programme (c.-à-d. les ateliers). Par conséquent, l'heure du dîner est passée de midi à 11 h 30. Les élèves, n'aimant pas ce changement, ont décidé de faire une pétition et de la remettre à M. Perrier. Bien que cela semble difficile à modifier en cours d'année, M. Perrier veut prendre leur pétition au sérieux et leur fera un retour pour leur expliquer le fonctionnement et les féliciter de leur démarche.

18. Levée de l'assemblée

M. Perrier déclare la levée de l'assemblée à 17 h 50.

Stéphane Perrier, directeur du
CÉA de LaSalle

Nathalie Viel, présidente du
Conseil d'établissement du CÉA de LaSalle